

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121.17 du Code des Communes.

Séance du 21 Décembre 2017

PRESENTS : CARRIAS M., PIRONON A., GASTON F., PERROT J., BIGAY G., DOUILLARD S., PERRONNET C., MARTINEZ R., de MOROGES L., RENAUT E.

EXCUSES : BATISSE F. (Pouvoir à PERROT J.), ANTUNES C. (Pouvoir à GASTON F.), BOIS F. (Pouvoir à MARTINEZ R.), COMBRONDE M.P. (Pouvoir à PERRONNET C.).

ABSENT : MANTEAU O.

APPROBATION COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE :

A l'unanimité, le Conseil accepte le compte rendu de la réunion du 29 Novembre 2017.

DEVENIR LOCAL ANCIENNE MAIRIE :

L'idée de créer un local commercial au rez-de-chaussée est abandonnée car le projet nécessiterait des modifications de la façade du bâtiment et n'aurait peut-être pas l'accord des Bâtiments de France. Le Conseil s'oriente plutôt vers la réalisation d'un logement avec l'avantage d'avoir un accès handicapé. Le local prévu initialement pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pourrait être destiné à une profession libérale.

VIREMENT DE CREDITS :

A la majorité (1 abstention), le Conseil donne son accord pour un virement de crédits.

REMISE SUR PENALITES :

A la majorité (1 contre), le Conseil entérine la décision de remise sur pénalités pour le chantier de la nouvelle Mairie.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ECOLE :

A la majorité (1 abstention), l'Assemblée fixe à 590.00 € le montant par élève de la participation des Communes de Bussières-et-Pruns et Bas-et-Lezat aux frais de fonctionnement de l'école.

TEMPS D'ACTIVITE PERISCOLAIRE :

Bilan du coût de ses activités pour l'année scolaire 2015/2016 : 94.18 € par élève en tenant compte de la fourniture du matériel et du personnel.

REPAS DES AINES :

La date est fixée au 21 Janvier 2018. Le repas sera préparé par les cuisines de l'EHPAD et servi dans une salle mise à disposition par cet Etablissement. Rendez-vous des conseillers Samedi 20 Janvier pour l'organisation.

Les conseillers se répartissent les colis destinés aux personnes de plus de 70 ans ne participant pas au repas.

QUESTIONS DIVERSES :

- **C.C.P.L.** : Point sur l'évolution du dossier de la zone de Julliat Est. Réunion avec les agriculteurs le 4 Janvier 2018. Une étude va être effectuée afin de faire un bilan de toutes les activités organisées au sein des 3 anciennes Communautés de Communes. Cela permettra ensuite d'harmoniser tous les services de la nouvelle Communauté de Communes. Afin de mettre en place les Centres de Loisirs les mercredis matin, les Conseils d'école et les Communes devront faire savoir rapidement si la semaine de 4 jours est instaurée.

- **Garderie du mercredi matin** : Le cahier de signature a été installé. A certaines heures, il y a une très grande affluence.

- **Décorations de Noël** : 3 sapins ont été volés dont un en plein jour.

- **Vœux aux nouveaux habitants** : La cérémonie aura lieu le Vendredi 5 Janvier 2018 à 19 heures au Château d'Effiat : 27 familles ont été invitées.

- **Formation Personnel Communal** : Une première séance de formation à la manipulation des extincteurs a été effectuée avec une partie du personnel. La seconde sera organisée ultérieurement.

- **Sainte Barbe** : Remise de médailles. Bilan des sorties : 70 interventions.

- **Orange** : Le passage à la fibre numérique est prévu au 2^{ème} trimestre 2018.

- **« Votre Journal »** : Prévoir une réunion de la commission en Janvier 2018.